

# AGRICA ÉPARGNE

## DÉFENSIF

Rapport annuel au 31/12/2024



### FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE

Société de gestion :	AGRICA EPARGNE
Teneur de comptes conservateur de parts :	AMUNDI ESR
Dépositaire :	CACEIS BANK
Commissaire aux comptes :	PWC AUDIT

## ■ NOM DU FCPE

Agrica Épargne Défensif

## ■ NATURE JURIDIQUE

Agrica Épargne Défensif est un fonds multi-entreprises régi par les dispositions de l'article L. 214-164 du Code monétaire et financier.

## ■ CLASSIFICATION AMF

Le FCPE Agrica Épargne Défensif ne fait pas référence à une classification. Le FCPE Agrica Épargne Défensif est un fonds mixte dont l'actif peut être investi dans des supports relevant du marché action, du marché obligataire et du marché monétaire.

## ■ PROFIL DE RISQUE

L'indicateur synthétique de risque classe les fonds sur une échelle allant de 1 à 7, sur la base d'un calcul reposant sur le comportement du fonds face à la combinaison des risques de marché et de crédit. La présentation et le positionnement sur l'échelle sont normés, le niveau 1 représentant le risque le plus faible.

Le profil de risque SRI du fonds au 31/12/2024 est de 3 à l'issue des calculs réalisés en tenant compte de l'exercice 2024.

## ■ AFFECTATION DES RESULTATS

Capitalisation dans le fonds.

## ■ CREE POUR L'APPLICATION

- des divers accords de participation passés entre les sociétés adhérentes et leur personnel ;
- des divers plans d'épargne d'entreprise ou interentreprises, plans d'épargne pour la retraite collectifs, plans d'épargne pour la retraite collectifs interentreprises établis par les sociétés adhérentes pour leur personnel.

## ■ OBJET DU FONDS

Le fonds a pour objet la constitution d'un portefeuille d'instruments financiers.

A cette fin, le fonds ne peut recevoir que les sommes :

- attribuées aux salariés de l'entreprise au titre de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise ;
- versées dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise, du plan d'épargne de groupe, du plan d'épargne interentreprises, du plan d'épargne pour la retraite collectif, du plan d'épargne pour la retraite collectif interentreprises y compris l'intéressement ;
- versées dans le cadre d'un plan d'épargne retraite conformément à l'article L224-1 et suivants du code monétaire et financier ;
- provenant du transfert d'actifs à partir d'autres FCPE ;
- gérées jusque-là en comptes courants bloqués, pour la période d'indisponibilité restant à courir, dès lors que les accords précités le prévoient ;
- gérées jusque-là en comptes courants bloqués et devenues disponibles en application des articles L. 3323-2, L.3323-3 et D. 3324-34 du Code du travail.

## ■ OBJECTIF DE GESTION ET STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCPE a pour objectif, sur un horizon de trois ans minimum, de sur performer son indicateur de référence.

Le FCPE gère dans le respect des ratios prévus par la réglementation et son propre règlement, des actifs financiers (valeurs mobilières) français ou étrangers.

Le FCPE est un fonds de fonds et sera investi jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions d'organismes de placement collectif (OPCVM/FIVG), c'est-à-dire :

- en OPCVM (organisme de placement collectif en valeurs mobilières) de droit français ou étranger ;
- en FIVG (fonds d'investissement à vocation générale) de droit français.

Le FCPE sera investi à hauteur de 80% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM ou de FIVG investis en produits de taux ; y compris OPCVM et FIVG monétaire et monétaire court terme, et à hauteur de 20% en parts ou actions d'OPCVM ou de FIVG investis en produits actions.

Ces ratios s'entendent avec une fourchette de plus ou moins 10%, étant précisé que cette fourchette s'applique par poche.

### ■ INDICATEUR DE REFERENCE

- 50% Bloomberg Euro Agg. Treasury,
- 30% €ster,
- 20% MSCI EMU Net (dividendes réinvestis).

### ■ VIE DU FCPE SUR L'EXERCICE SOUS REVUE

Lors du Conseil de Surveillance qui s'est tenu le 25 juin 2024, M. Patrick LEROY Directeur général délégué de la société de gestion AGRICA EPARGNE a constaté la présence de M. Claude ABGRALL, président en exercice. Dans ces conditions il a présidé la présente séance (mandat sur exercice 2023) et était porteur des pouvoirs donnés au Président.

Le conseil de surveillance :

- a approuvé la reconduction de M. Claude ABGRALL, représentant salarié d'AGRICIA GESTION, pour les fonctions de Président du FCPE Agricola Épargne Défensif pour l'exercice 2024
- a approuvé le rapport annuel au titre de l'exercice clos le 29 décembre 2023
- a pris acte de l'évolution réglementaire relative à la mise en place d'un mécanisme de protection de la liquidité (mécanisme dits des « gates »), avec prise d'effet, au plus tard, le 01/01/2025.

### ■ POLITIQUE D'INVESTISSEMENT SUIVIE PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

L'année 2024 s'est achevée sur un bilan positif pour les marchés actions. Alors que l'inflation semble être revenue à des niveaux acceptables, les marchés ont dépassé les nombreuses incertitudes apparues en cours d'année même si le bilan annuel masque des disparités importantes. Tout d'abord, les marchés américains ont une nouvelle fois tiré leur épingle du jeu avec une performance en dollars de +25.0% pour le S&P 500 et de +29.6% pour le Nasdaq. Ils ont été soutenus par la robustesse de l'économie américaine, qui pour la deuxième année consécutive, a surpris par sa vigueur. Les effets restrictifs du durcissement monétaire amorcé en 2022 ont été amortis grâce à la solidité des créations d'emplois et de l'amélioration des revenus réels qui ont soutenu la consommation. Les indices américains ont également été portés par l'engouement autour de l'Intelligence Artificielle qui a permis aux géants de la technologie d'afficher des performances remarquables.

Si le MSCI EMU termine l'année en progression de +9.5%, les actions européennes ont été confrontées à davantage de vents contraires : des indicateurs économiques décevants en particulier en Allemagne, l'absence de rebond de l'économie chinoise à laquelle sont exposées de nombreuses entreprises européennes et des crises politiques majeures en France et en Allemagne. Dans cet environnement adverse, les sociétés européennes ont toutefois réussi à préserver leur rentabilité et ont profité de niveaux de valorisation nettement inférieurs à leurs homologues américaines.

Du côté des marchés obligataires, la volatilité est restée prégnante et les taux souverains à 10 ans des gouvernements français, allemand et américain terminent 2024 sur des niveaux supérieurs à ceux du début d'année. Le Bund allemand s'est tendu d'une trentaine de points de base tandis que rendement de l'OAT française a grimpé d'une soixantaine de points de base, l'agrandissement de cet écart de rendement reflétant les tensions budgétaires persistantes au sein de l'Hexagone. Ils terminent respectivement l'année autour de 2.4 % et 3.2%.

Aux Etats-Unis, le rendement du Treasury a fluctué entre 3.6% et 4.7% durant l'année et il la clôture sur un niveau historiquement élevé de 4.6%.

Enfin, l'année s'est avérée être un millésime décevant pour la gestion active puisque seulement un quart des gérants blend zone euro ont battu l'indice MSCI EMU, alors que la moyenne des trois années précédentes s'établissait à 40%.

Dans ce contexte AGRICA EPARGNE Défensif clôture l'exercice en progression de +2.91% (part A) soit 1.10% derrière son indice de référence.

Notre sélection de fonds actions a été la principale détractrice de la performance relative tandis que les fonds de performance absolue ont généré de la valeur tout au long de l'année.

Le positionnement stratégique sur les valeurs de croissances européennes a pesé sur la performance du portefeuille.

Le positionnement tactique sur les petites capitalisations françaises a également eu un impact négatif du fait de la soudaine dissolution de l'Assemblée nationale. Notre diversification aux marchés américains a quant à elle généré de la valeur.

Au sein de notre sélection de fonds de performance absolue, tous ont contribué positivement.

Enfin dans la poche obligataire, l'exposition stratégique sur les obligations d'entreprises de bonne qualité a généré de la valeur.

Pour 2025, plusieurs incertitudes persistent : faiblesse de la dynamique économique en Zone Euro accentuée par une situation politique instable dans ses deux pays cœur, répercussions du programme protectionniste et de la guerre commerciale promis par la nouvelle administration Trump et efficacité des mesures de relance annoncées en Chine.

### ■ PERFORMANCE ET COMPOSITION DU FONDS

#### Performances du portefeuille<sup>1</sup>

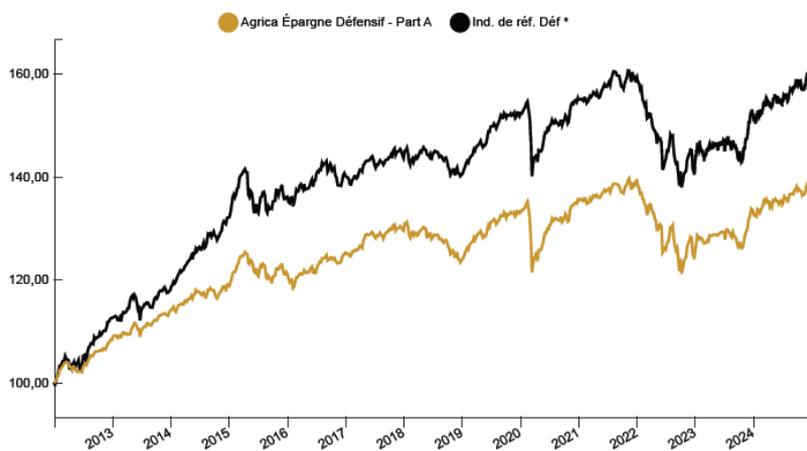
Les performances sont présentées après déduction des frais de fonctionnement et de gestion.

Sur la période sous revue (29 décembre 2023 / 31 décembre 2024), la performance s'établit à +4,01% pour l'indice et celle du fonds à :

- **+2,91%** pour la part A
- **+3,33%** pour la part PERGA

Les performances présentées sont celles de la part A qui représente la part la plus importante du fonds :

Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



#### \* Historique Indices de Référence Défensif :

Jusqu'au 01/07/2011, l'indicateur de référence était 85% JPM EMU Government Bond Index + 15% MSCI EMU.

Depuis le 01/07/2011, l'indicateur de référence était 85% EuroMTS Global + 15% CAC40 dividendes réinvestis.

A partir du 01/09/2014, l'indicateur de référence est 55% EuroMTS Global + 30% EONIA + 15%MSCI EMU Net

A partir du 03/01/2017, l'indicateur de référence est 50% EuroMTS Global + 30% EONIA + 20%MSCI EMU Net

A partir du 02/01/2022, l'indicateur de référence est 50% EuroMTS Global + 30% €STR + 20%MSCI EMU Net.

\* A compter du 01/12/2023, l'indicateur de référence est 50% Bloomberg Eur Agg Treas. TR + 30% €STR + 20%MSCI EMU Net.

<sup>1</sup> Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

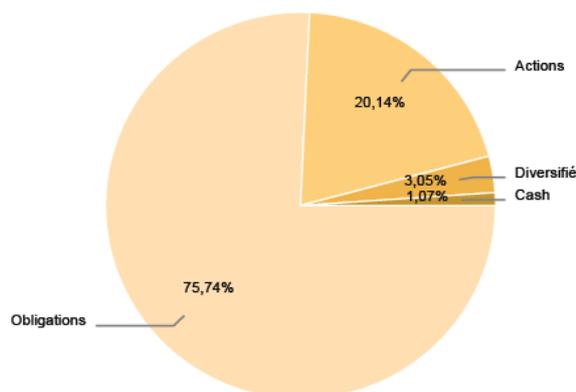
## Composition du portefeuille

Au 31 Décembre 2024, le FCPE Agrica Épargne Défensif était composé à 75,74% d'OPCVM/FIVG investis en produits de taux, à 20,14% d'OPCVM/FIVG investis en actions, 3,05% en parts d'OPCVM/FIVG investis autres produits (fonds mixtes ou ne faisant référence à aucune classification) et à 1,07% en parts d'OPCVM/FIVG monétaires et liquidités pures.

Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

10 Principales lignes (poids en % de l'AN)		
SIENNA MONETAIRE ISR-I	Obligations Zone Euro	13,95
ASTRIA-CD	Obligations Zone Euro	13,29
AMUNDI EURO GOVERN BOND-IE C	Obligations Zone Euro	12,65
VANGUARD-EUR GV BND IDX-EURA	Obligations Zone Euro	12,37
ESIF-M&G EU CRD INV-A EUR A	Obligations Europe	5,91
OSTRUM SRI EURO SOVERGN-ICEU	Obligations Zone Euro	4,65
AE EURO SELECTION	Actions Zone Euro	4,13
GROUPAMA AM-FAGUS	Actions Zone Euro	3,94
DNCA INVEST ALPHA BD I	Obligations Monde	3,48
CANDRIAM BD. CDT. OPPORT.	Obligations Monde	3,44

Allocation d'actifs



Il convient de noter que le fonds Agrica Epargne Euro Sélection, fonds gérés par les équipes d'AGRICA EPARGNE, a été investi dans ce FCPE et qu'il représente 4,13% de l'actif du fonds au 31/12/2024.

Il convient de noter que le fonds Agrica Epargne Euro Responsable, fonds gérés par les équipes d'AGRICA EPARGNE, a été investi dans ce FCPE et qu'il représente 2,24% de l'actif du fonds au 31/12/2024.

## Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres en 2024

Le FCPE Agrica Épargne Défensif appartient à la gamme de fonds d'épargne salariale gérée par AGRICA ÉPARGNE.

La composition du portefeuille a évolué tout au long de l'année. En 2024, 78 opérations ont été réalisées et le volume des opérations correspondant est de :

Montant des achats: 16 165 487 €

Montant des ventes: 17 516 225 €

## Principaux mouvements sur le portefeuille sur l'année

ACHATS			VENTES		
ISIN	LIBELLE	MONTANT	ISIN	LIBELLE	MONTANT
FR0012008688	SIENNA MONETAIRE ISR-I	2 704 674	FR0007015169	SCHELCHER SHORT TERM ESG-C	2 705 004
LU2255705829	ESIF-M&G EU CRD INV-A EUR A	1 257 356	FR0010655456	OSTRM SOUVERAIN EUR-ICEUR	1 796 543

### ■ AUTRES INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### Calcul du risque global

La méthode utilisée pour le calcul du ratio du risque global est la méthode du calcul de l'engagement.

#### Effet de levier

Effet de levier brut = 0,99

Effet de levier selon la méthode de l'engagement = 1

#### Procédure de sélection des intermédiaires

AGRICA ÉPARGNE a mis en place une politique de "meilleure exécution" qui encadre la sélection des intermédiaires auprès desquels les ordres sont transmis en vue de leur exécution sur les marchés.

AGRICA ÉPARGNE a choisi de transmettre ses ordres par l'intermédiaire d'une table de négociation externalisée, la société Exoé (établissement agréé par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement) et ce, en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à la section C « Instruments Financiers » de l'annexe I de la Directive 2014/65/UE.

Les intermédiaires (contreparties d'exécution) sont sélectionnés sur la base de critères établis par le Comité de sélection des intermédiaires. La liste des intermédiaires habilités par AGRICA EPARGNE est revue *a minima* semestriellement par le Comité de sélection des intermédiaires auquel participent l'équipe de gestion, le middle office, la conformité et la table de négociation externalisée.

AGRICA EPARGNE veille à n'investir que dans des fonds ne prélevant pas de droit d'entrée.

#### Règlement SFTR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

#### Gestion de la liquidité

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds ; elle s'appuie sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs afin de permettre d'honorer toutes les demandes de rachat et ainsi rembourser les investisseurs selon les modalités prévues par le prospectus.

#### Politique Environnementale Sociale et de bonne Gouvernance (ESG)

##### Information relative aux règlements SFDR et Taxonomie :

Le règlement 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) établit des règles de transparence et de fourniture d'informations en matière de durabilité.

Le fonds ne promeut pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance ni n'a pour objectif l'investissement durable au sens des articles 8 et 9 du règlement SFDR.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

**La taxonomie européenne est un système de classification établissant une liste d'activités économiques durables** sur le plan environnemental. Les activités économiques qui ne sont pas reconnues par le Règlement Taxonomie, ne

sont pas nécessairement nuisibles à l'environnement ou non durables. Par ailleurs, d'autres activités pouvant apporter une contribution substantielle aux objectifs environnementaux et sociaux ne font pas encore nécessairement partie du Règlement Taxonomie.

Les investissements du fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental établis par le Règlement Taxonomie.

Pour plus d'information sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), AGRICA EPARGNE met à la disposition des investisseurs un Rapport article 29 LEC sur son site internet [www.agricaepargne.com](http://www.agricaepargne.com) (rubrique Investissement responsable, section Informations règlementaires).

### Politique de vote

AGRICA ÉPARGNE a défini une politique de vote aux Assemblées Générales qui peut être obtenue sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Un rapport rendant compte de la manière dont la Société de gestion a exercé ses droits de votes aux Assemblées Générales est établi dans les 4 mois suivant la clôture de l'exercice du fonds. Ce rapport est disponible sur le site internet de la société [www.agricaepargne.com](http://www.agricaepargne.com).

Le fonds AGRICA ÉPARGNE Equilibré est géré sous format multi gestion, les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC composant le portefeuille du fonds sont exercés par la société en charge de la gestion de l'OPC concerné, selon la politique de vote établie par cette dernière.

#### ■ COMMISSIONS DE MOUVEMENT

En conformité avec l'article 322-41 du Règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion pour compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Cette commission se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres,
- aucune « commission de mouvement » n'est perçue par la société de gestion.

#### ■ FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU FOND DE FONDS

##### **Part A :**

<b>Frais de fonctionnement et de gestion Part A</b>	<b>0,75%</b>
<b>Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement</b>	<b>0,49%</b>
Ce coût se détermine à partir :	
▪ Des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement	0,49%
▪ Déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur	0,00%
<b>Autres frais facturés à l'OPC</b>	<b>0,003%</b>
Ces autres frais se décomposent en :	
▪ Commission de surperformance	0,00%
▪ Frais de transactions	0,003%
<b>Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos</b>	<b>1,243%</b>
<b>Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos</b>	<b>Néant</b>

## Part PER GA :

<b>Frais de fonctionnement et de gestion Part PER GA</b>	<b>0,35%</b>
<b>Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement</b>	<b>0,49%</b>
Ce coût se détermine à partir :	
▪ Des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement	0,49%
▪ Déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur	0,00%
<b>Autres frais facturés à l'OPC</b>	<b>0,003%</b>
Ces autres frais se décomposent en :	
▪ Commission de surperformance	0,00%
▪ Frais de transactions	0,003%
<b>Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos</b>	<b>0,843%</b>
<b>Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos</b>	<b>Néant</b>

### ■ HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du commissaire aux comptes sont pris en charge par le fonds.

Ils sont inclus dans les frais de gestion et de fonctionnement.

Pour l'année 2024, les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 2 604 € TTC.

### ■ POLITIQUE DE REMUNERATION DU PERSONNEL EXERCICE 2024

Dans le cadre de sa demande d'agrément en qualité de Société de Gestion de portefeuille soumise intégralement à la Directive AIFM, AGRICA ÉPARGNE s'est engagée à respecter les principes de rémunération prévus par ladite directive dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- l'existence d'une politique de rémunération n'encourageant pas la prise de risque et visant l'ensemble des collaborateurs,
- la détermination et l'attribution des rémunérations avec pour objectif l'alignement d'intérêts entre les investisseurs et le gestionnaire du FIA.

Les grands principes de rémunération mis en place au sein de la société de gestion sont les suivants :

- composante fixe : rétribuant la capacité du collaborateur à assumer une fonction dans la société de façon satisfaisante. Cette fonction est corrélée aux compétences et à l'expérience du collaborateur,
- la composante fixe peut être complétée, de manière équilibrée, d'une rémunération variable (bonus) qui vise à reconnaître la performance individuelle dans la création de valeur pour la société de gestion. La performance du collaborateur est appréciée dans le cadre d'un processus d'évaluation formalisé au travers d'objectifs quantitatifs et qualitatifs définis.

Le bonus n'est payé que si la situation financière de la société de gestion le permet et s'il est réellement justifié au travers de l'évaluation individuelle, mais aussi collective des collaborateurs au regard de leur contribution dans la création de valeur pour la société de gestion.

La rémunération variable des preneurs de risques prend en compte des critères quantitatifs ainsi que des critères qualitatifs. Les rémunérations variables éventuelles sont déterminées chaque année par les dirigeants compte tenu de l'évaluation et de l'atteinte des objectifs définis pour chaque collaborateur. Elles sont versées en fonction de la rentabilité de la Société et de la performance individuelle (performance individuelle et collective, contribution au développement interne de la société, respect des processus et procédures, attitude à l'égard des autres collaborateurs...).

## AGRICA ÉPARGNE DÉFENSIF

---

Le contrôle de la politique de rémunération et de son application s'inscrit dans les procédures et le plan annuel de contrôle.

La politique de rémunération fait l'objet d'une revue périodique par les dirigeants et d'une évaluation, au moins annuellement et à l'occasion de tout changement dans l'organisation ou le périmètre d'activité de la Société.

Ensemble des collaborateurs 14 collaborateurs	Salaires en K€ (salaires bruts hors charges patronales)	Commentaires
<b>Salaires fixes</b>	1 316	Montant annuel, incluant les augmentations et les primes versées lesquelles récompensent le mérite professionnel et non la performance des produits gérés*.
<b>Total</b>	1 316	

\* Les éléments de rémunération alloués aux collaborateurs sont prévus au budget adopté par les Associés.

Partie variable : NEANT

Appliquant le principe de proportionnalité, AGRICA ÉPARGNE ne procède pas à un affichage plus précis des rémunérations. En effet, compte tenu de la taille de la société, cet affichage pourrait permettre de déduire des rémunérations individuelles.



**ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**Composition de l'actif au 31 décembre 2024**

**AGRICA EPARGNE DEFENSIF**  
FONDS D'EPARGNE SALARIALE  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
SAS AGRICA EPARGNE  
21, rue de la Bienfaisance  
75382 PARIS CEDEX 08

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds d'épargne salariale AGRICA EPARGNE DEFENSIF, et en application des dispositions de l'article L.214-24-49 du Code monétaire et financier relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 31 décembre 2024 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons du fonds d'épargne salariale acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons du fonds d'épargne salariale acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre la présente attestation dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex*  
*T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>35 575 193,06</b>	<b>98,93</b>
<b>OPCVM</b>			<b>28 759 982,06</b>	<b>79,98</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>28 759 982,06</b>	<b>79,98</b>
ABN AMRO PARNASSUS US ESG EQUITIES I EUR C	EUR	3 303	787 729,17	2,19
AGRICA EPARGNE EURO RESPONSABLE B	EUR	603	804 510,54	2,24
AGRICA EPARGNE EURO SELECTION	EUR	5 247	1 486 632,51	4,13
AMUNDI EURO GOUV BD - IE C	EUR	41 732	4 547 118,72	12,65
AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	EUR	4 740	591 583,76	1,65
CANDRIAM BONDS CREDIT OPPORTUNITIES I EUR ACC	EUR	4 926	1 237 164,90	3,44
CARMIGNAC EMERGENTS A EUR C	EUR	140	168 613,20	0,47
COMGEST RENAISSANCE EUROPE I	EUR	1 912	536 277,76	1,49
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	EUR	9 698	1 251 138,98	3,48
ESIF-M&G EU CRD INV-A EUR A	EUR	21 426	2 123 880,10	5,91
Exane Funds 2 Exane Pleiade Fund A EUR Accumulation	EUR	79	1 097 853,52	3,05
Invesco Markets II plc - Invesco NASDAQ-100 ESG UCITS ETF US	EUR	2 403	139 779,60	0,39
iShares MSCI Global Semiconductors UCITS ETF USD Acc	EUR	41 658	291 239,41	0,81
LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES - Action PVC EUR	EUR	737	939 932,95	2,61
Lyxor EURO STOXX Banks UCITS ETF P Acc	EUR	1 811	307 169,51	0,85
Lyxor Index Fund - Lyxor Stoxx Europe 600 Technology UCITS E	EUR	1 019	94 699,44	0,26
OSTRUM SRI EURO SOVEREIGN BONDS Action I(C)	EUR	11,02	1 672 473,55	4,65
SCHELCHER SHORT TERM Part C	EUR	4 319,92	1 218 951,83	3,39
SIENNA MONETAIRE ISR Part I	EUR	47 545	5 015 821,11	13,95
Vanguard Euro Government Bond Index Fund EUR Acc	EUR	20 806	4 447 411,50	12,37
<b>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</b>			<b>6 815 211,00</b>	<b>18,95</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>6 815 211,00</b>	<b>18,95</b>
ASTRIA FCP	EUR	8 207	4 780 577,50	13,29
FAGUS	EUR	1 597	1 415 932,14	3,94
PRAIRIAL	EUR	274	244 254,56	0,68
QUERCUS FCP	EUR	819	374 446,80	1,04
<b>Total</b>			<b>35 575 193,06</b>	<b>98,93</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

### E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

### E3. Inventaire des instruments financiers à terme

#### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

#### E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	35 575 193,06
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	454 828,41
Autres passifs (-)	-71 107,43
Passifs de financement (-)	0,00
<b>Total = actif net</b>	<b>35 958 914,04</b>

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part AGRICA EPARGNE DEFENSIF A	EUR	692 898,472	50,157
Part AGRICA EPARGNE DEFENSIF GA	EUR	23 805,678	50,604



**AGRICA EPARGNE DEFENSIF**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2024**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2024**

**AGRICA EPARGNE DEFENSIF  
FONDS D'EPARGNE SALARIALE  
Régi par le Code monétaire et financier**

Société de gestion  
SAS AGRICA EPARGNE  
21, rue de la Bienfaisance  
75382 PARIS CEDEX 08

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'épargne salariale AGRICA EPARGNE DEFENSIF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'épargne salariale à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



**AGRICA EPARGNE DEFENSIF**

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



**AGRICA EPARGNE DEFENSIF**

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



**AGRICA EPARGNE DEFENSIF**

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>0,00</b>
<b>Titres financiers</b>	
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Titres de créances (D)</b>	<b>0,00</b>
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé	0,00
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé	0,00
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>35 575 193,06</b>
OPCVM	28 759 982,06
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	6 815 211,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
<b>Dépôts (F)</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
<b>Prêts (I) (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>35 575 193,06</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>0,00</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>454 828,41</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>454 828,41</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>36 030 021,47</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	34 936 457,45
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	1 022 456,59
<b>Capitaux propres I</b>	<b>35 958 914,04</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>35 958 914,04</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>0,00</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs :</b>	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	71 107,43
Concours bancaires	0,00
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>71 107,43</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>36 030 021,47</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	
<b>Produits sur opérations financières :</b>	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	8 173,41
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>8 173,41</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-502,78
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-502,78</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>7 670,63</b>
<b>Autres produits :</b>	
Frais pris en charge par l'entreprise	0,00
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
<b>Autres charges :</b>	
Frais de gestion de la société de gestion	-267 921,62
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-267 921,62</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>-260 250,99</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>4 754,35</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>-255 496,64</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	
Plus ou moins-values réalisées	746 917,56
Frais de transactions externes et frais de cession	-2 016,26
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>744 901,30</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>-14 703,99</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>730 197,31</b>

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	552 611,20
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>552 611,20</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>-4 855,28</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>547 755,92</b>
<b>Acomptes :</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	<b>0,00</b>
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>1 022 456,59</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# Annexe des comptes annuels

## A. Informations générales

### A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

#### A1a.Stratégie et profil de gestion

Le FCPE a pour objectif, sur un horizon de trois ans minimum, de sur performer l'indicateur de référence suivant :

- 50 % de l'indice Bloomberg EuroAgg Treasury Total Return Index Value Unhedged EUR
- 30% €STR
- 20% de l'indice MSCI EMU Net (dividendes réinvestis)

L'indice Bloomberg EuroAgg Treasury Total Return Index Value Unhedged EUR et l'€STR représentent la poche taux du fonds : le Bloomberg EuroAgg Treasury Total Return Index Value Unhedged EUR est un indicateur de l'évolution des dettes souveraines de la zone euro et est représentatif des marchés obligataires de cette zone ; l'€STR est un indicateur de l'évolution du marché monétaire.

Le MSCI EMU Net représente la poche actions du fonds : c'est un indice représentatif des marchés actions des pays de la zone euro.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

**A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices**

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>34 856 786,39</b>	<b>37 230 374,58</b>	<b>34 166 737,53</b>	<b>36 228 346,04</b>	<b>35 958 914,04</b>
<b>Part AGRICA EPARGNE DEFENSIF A en EUR</b>					
Actif net	34 856 786,39	37 230 374,58	33 463 452,73	35 296 726,26	34 754 241,20
Nombre de titres	705 726,442	733 688,069	738 975,731	724 211,964	692 898,472
Valeur liquidative unitaire	49,391	50,744	45,283	48,738	50,157
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,27	2,17	-0,52	0,77	1,01
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,24	-0,28	-0,28	-0,32	-0,36
<b>Part AGRICA EPARGNE DEFENSIF GA en EUR</b>					
Actif net	0,00	0,00	703 284,80	931 619,78	1 204 672,84
Nombre de titres	0,00	0,00	15 514,942	19 022,451	23 805,678
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	45,329	48,974	50,604
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	-0,68	0,78	1,02
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	-0,06	-0,14	-0,16

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

### 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Conformément à l'instruction n°2011-21 du 21 décembre 2011 de l'Autorité des Marchés Financiers, les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise, les obligations et les titres de créances négociables non admis aux négociations sur un marché réglementé sont évalués suivant la méthode de valorisation déterminée par un expert indépendant.

Toutefois, les obligations émises par l'entreprise non admises aux négociations sur un marché réglementé peuvent être évaluées à leur valeur nominale augmentée du coupon couru si le contrat d'émission comporte l'engagement par la société émettrice de racheter des titres à leur valeur nominale augmentée du coupon couru, à première demande du souscripteur.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### **Instruments financiers à terme :**

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

## Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au règlement du fonds.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le règlement du fonds :

FR0014009SN0 - AGRICA EPARGNE DEFENSIF GA : Taux de frais maximum de 0,35% TTC.

QS0009086420 - AGRICA EPARGNE DEFENSIF A : Taux de frais maximum de 0,80% TTC.

Les frais se décomposent de la manière suivante

- Les frais de gestion administratifs de 264 317.62 € TTC.

Les frais de gestion sont pris en charge par le fonds.

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 2 604 euros , ils sont pris en charge par le fonds.

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds. Des frais de RTO (routage et transmission d'ordres), calculés sur le montant des transactions de marché et perçus par Amundi Intermédiation en rémunération de ses services d'exécution, ont été payés par le fonds à hauteur de 1186.83 Euros.

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AGRICA EPARGNE DEFENSIF A	Capitalisation	Capitalisation
Part AGRICA EPARGNE DEFENSIF GA	Capitalisation	Capitalisation

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>36 228 346,04</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	3 076 902,96
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-4 383 596,47
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-260 250,99
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	744 901,30
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	552 611,20
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>35 958 914,04</b>

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
<b>Part AGRICA EPARGNE DEFENSIF A</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	55 765,595	2 761 856,84
Parts rachetées durant l'exercice	-87 079,087	-4 306 565,53
Solde net des souscriptions/rachats	-31 313,492	-1 544 708,69
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	692 898,472	
<b>Part AGRICA EPARGNE DEFENSIF GA</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	6 326,257	315 046,12
Parts rachetées durant l'exercice	-1 543,030	-77 030,94
Solde net des souscriptions/rachats	4 783,227	238 015,18
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	23 805,678	

### B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
<b>Part AGRICA EPARGNE DEFENSIF A</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part AGRICA EPARGNE DEFENSIF GA</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
AGRICA EPARGNE DEFENSIF A QS0009086420	Capitalisation	Capitalisation	EUR	34 754 241,20	692 898,472	50,157
AGRICA EPARGNE DEFENSIF GA FR0014009SN0	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 204 672,84	23 805,678	50,604

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>0,00</b>					

#### C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

**C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	454,83	0,00	0,00	0,00	454,83
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>454,83</b>

**C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	]3 - 6 mois]	]6 - 12 mois]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	]5 - 10 ans]	>10 ans]
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	454,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>454,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

### C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
<b>Solde net</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie**

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b> Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé <b>Opérations figurant au passif du bilan</b> Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1890796482	ABN AMRO PARNASSUS US ESG EQUITIES I EUR C	ABN AMRO Investment Solutions	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	787 729,17
FR0013529856	AGRICA EPARGNE EURO RESPONSABLE B	AGRICA EPARGNE	Actions Euro	France	EUR	804 510,54
FR0007372206	AGRICA EPARGNE EURO SELECTION	AGRICA EPARGNE	Actions internationales	France	EUR	1 486 632,51
FR0007023957	QUERCUS FCP	Amundi Asset Management	Actions Euro	France	EUR	374 446,80
LU1829219390	Lyxor EURO STOXX Banks UCITS ETF P Acc	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	307 169,51
LU1681047236	AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	591 583,76
LU1050469870	AMUNDI EURO GOUV BD - IE C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	4 547 118,72
IE00018KRLL9	iShares MSCI Global Semiconductors UCITS ETF USD Acc	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	291 239,41
LU0151325312	CANDRIAM BONDS CREDIT OPPORTUNITIES I EUR ACC	CANDRIAM	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	1 237 164,90
FR0010149302	CARMIGNAC EMERGENTS A EUR C	Carmignac Gestion	Actions internationales	France	EUR	168 613,20
FR0010913624	COMGEST RENAISSANCE EUROPE I	Comgest S.A.	Actions internationales	France	EUR	536 277,76
FR0007463781	ASTRIA FCP	CPR Asset Management	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	4 780 577,50
LU1694789378	DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	DNCA FINANCE	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	1 251 138,98
LU0616900691	Exane Funds 2 Exane Pleiade Fund A EUR Accumulation	EXANE ASSET MANAGEMENT	Equity market neutral	Luxembourg	EUR	1 097 853,52
FR0007456330	FAGUS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Actions Euro	France	EUR	1 415 932,14
IE000COQKPO9	Invesco Markets II plc - Invesco NASDAQ-100 ESG UCITS ETF US	INVESCO INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	EUR	139 779,60
FR0007441407	PRAIRIAL	Lazard Frères Gestion SAS	Fonds / Actions	France	EUR	244 254,56

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0013432143	LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES - Action PVC EUR	Lazard Frères Gestion SAS	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	939 932,95
LU1834988518	Lyxor Index Fund - Lyxor Stoxx Europe 600 Technology UCITS E	LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	94 699,44
LU2255705829	ESIF-M&G EU CRD INV-A EUR A	M&G LUXEMBOURG S.A.	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	2 123 880,10
FR0010655456	OSTRUM SRI EURO SOVEREIGN BONDS Action I(C)	Natixis Investment Managers International	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	1 672 473,55
FR0007015169	SHELCHER SHORT TERM Part C	SHELCHER PRINCE GESTION	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	1 218 951,83
FR0012008688	SIENNA MONETAIRE ISR Part I	SIENNA GESTION	Monétaire Euro	France	EUR	5 015 821,11
IE0007472990	Vanguard Euro Government Bond Index Fund EUR Acc	VANGUARD GROUP LTD/IRELAND	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	4 447 411,50
<b>Total</b>						<b>35 575 193,06</b>

## C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
<b>Créances</b>		
<b>Total des créances</b>		<b>0,00</b>
<b>Dettes</b>		
	Frais de gestion fixe	71 107,43
<b>Total des dettes</b>		<b>71 107,43</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>-71 107,43</b>

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
<b>Part AGRICA EPARGNE DEFENSIF A</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	264 131,06
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Part AGRICA EPARGNE DEFENSIF GA</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 790,56
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

#### D4. Autres informations

##### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

##### D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 291 143,05
	FR0013529856	AGRICA EPARGNE EURO RESPONSABLE B	804 510,54
	FR0007372206	AGRICA EPARGNE EURO SELECTION	1 486 632,51
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>2 291 143,05</b>

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>-255 496,64</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b>	<b>-255 496,64</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-255 496,64</b>

### Part AGRICA EPARGNE DEFENSIF A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>-251 568,72</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>-251 568,72</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-251 568,72</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-251 568,72
<b>Total</b>	<b>-251 568,72</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

**Part AGRICA EPARGNE DEFENSIF GA**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>-3 927,92</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>-3 927,92</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-3 927,92</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-3 927,92
<b>Total</b>	<b>-3 927,92</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

## D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>730 197,31</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>730 197,31</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>730 197,31</b>

### Part AGRICA EPARGNE DEFENSIF A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>705 796,49</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>705 796,49</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>705 796,49</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	705 796,49
<b>Total</b>	<b>705 796,49</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

### Part AGRICA EPARGNE DEFENSIF GA

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>24 400,82</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>24 400,82</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>24 400,82</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	24 400,82
<b>Total</b>	<b>24 400,82</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>35 575 193,06</b>	<b>98,93</b>
<b>OPCVM</b>			<b>28 759 982,06</b>	<b>79,98</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>28 759 982,06</b>	<b>79,98</b>
ABN AMRO PARNASSUS US ESG EQUITIES I EUR C	EUR	3 303	787 729,17	2,19
AGRICA EPARGNE EURO RESPONSABLE B	EUR	603	804 510,54	2,24
AGRICA EPARGNE EURO SELECTION	EUR	5 247	1 486 632,51	4,13
AMUNDI EURO GOUV BD - IE C	EUR	41 732	4 547 118,72	12,65
AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	EUR	4 740	591 583,76	1,65
CANDRIAM BONDS CREDIT OPPORTUNITIES I EUR ACC	EUR	4 926	1 237 164,90	3,44
CARMIGNAC EMERGENTS A EUR C	EUR	140	168 613,20	0,47
COMGEST RENAISSANCE EUROPE I	EUR	1 912	536 277,76	1,49
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	EUR	9 698	1 251 138,98	3,48
ESIF-M&G EU CRD INV-A EUR A	EUR	21 426	2 123 880,10	5,91
Exane Funds 2 Exane Pleiade Fund A EUR Accumulation	EUR	79	1 097 853,52	3,05
Invesco Markets II plc - Invesco NASDAQ-100 ESG UCITS ETF US	EUR	2 403	139 779,60	0,39
iShares MSCI Global Semiconductors UCITS ETF USD Acc	EUR	41 658	291 239,41	0,81
LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES - Action PVC EUR	EUR	737	939 932,95	2,61
Lyxor EURO STOXX Banks UCITS ETF P Acc	EUR	1 811	307 169,51	0,85
Lyxor Index Fund - Lyxor Stoxx Europe 600 Technology UCITS E	EUR	1 019	94 699,44	0,26
OSTRUM SRI EURO SOVEREIGN BONDS Action I(C)	EUR	11,02	1 672 473,55	4,65
SCHELCHER SHORT TERM Part C	EUR	4 319,92	1 218 951,83	3,39
SIENNA MONETAIRE ISR Part I	EUR	47 545	5 015 821,11	13,95
Vanguard Euro Government Bond Index Fund EUR Acc	EUR	20 806	4 447 411,50	12,37
<b>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</b>			<b>6 815 211,00</b>	<b>18,95</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>6 815 211,00</b>	<b>18,95</b>
ASTRIA FCP	EUR	8 207	4 780 577,50	13,29
FAGUS	EUR	1 597	1 415 932,14	3,94
PRAIRIAL	EUR	274	244 254,56	0,68
QUERCUS FCP	EUR	819	374 446,80	1,04
<b>Total</b>			<b>35 575 193,06</b>	<b>98,93</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

### E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

### E3. Inventaire des instruments financiers à terme

#### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

#### E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	35 575 193,06
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	454 828,41
Autres passifs (-)	-71 107,43
Passifs de financement (-)	0,00
<b>Total = actif net</b>	<b>35 958 914,04</b>

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part AGRICA EPARGNE DEFENSIF A	EUR	692 898,472	50,157
Part AGRICA EPARGNE DEFENSIF GA	EUR	23 805,678	50,604

# **AGRICA EPARGNE DEFENSIF**

**COMPTES ANNUELS**

**29/12/2023**

## BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>35 627 263,04</b>	<b>33 161 844,63</b>
<b>Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>35 627 263,04</b>	<b>33 161 844,63</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	35 627 263,04	33 161 844,63
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>667 838,03</b>	<b>1 058 499,64</b>
Liquidités	667 838,03	1 058 499,64
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>36 295 101,07</b>	<b>34 220 344,27</b>

## BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	35 885 510,62	34 776 239,87
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	579 137,82	-396 012,72
Résultat de l'exercice (a,b)	-236 302,40	-213 489,62
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>36 228 346,04</b>	<b>34 166 737,53</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>66 755,03</b>	<b>53 606,74</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	66 755,03	53 606,74
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>36 295 101,07</b>	<b>34 220 344,27</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	14 443,20	1 951,23
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>14 443,20</b>	<b>1 951,23</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	4 180,05
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>4 180,05</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>14 443,20</b>	<b>-2 228,82</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	251 553,13	209 535,22
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)</b>	<b>-237 109,93</b>	<b>-211 764,04</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	807,53	-1 725,58
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)</b>	<b>-236 302,40</b>	<b>-213 489,62</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Conformément à l'instruction n°2011-21 du 21 décembre 2011 de l'Autorité des Marchés Financiers, les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise, les obligations et les titres de créances négociables non admis aux négociations sur un marché réglementé sont évalués suivant la méthode de valorisation déterminée par un expert indépendant.

Toutefois, les obligations émises par l'entreprise non admises aux négociations sur un marché réglementé peuvent être évaluées à leur valeur nominale augmentée du coupon couru si le contrat d'émission comporte l'engagement par la société émettrice de racheter des titres à leur valeur nominale augmentée du coupon couru, à première demande du souscripteur.

### Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### **Instruments financiers à terme :**

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au règlement du fonds.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le règlement du fonds :

FR0014009SN0 - AGRICA EPARGNE DEFENSIF GA : Taux de frais maximum de 0,35% TTC.

QS0009086420 - AGRICA EPARGNE DEFENSIF A : Taux de frais maximum de 0,80% TTC.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est :

Pour la part C1 est de 0,60% TTC du 01/01/2023 au 20/02/2023. A compter du 21/02/23 le taux appliqué est de 0.75 % TTC.

Pour la part C2 le taux appliqué est de 0.35%.

Les frais se décomposent de la manière suivante

- Les frais de gestion administratifs de 248 610.49 € TTC.
- les honoraires du contrôleur légal des comptes 2 942.64€ TTC

Ces frais sont à la charge du fonds.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts AGRICA EPARGNE DEFENSIF A	Capitalisation	Capitalisation
Parts AGRICA EPARGNE DEFENSIF GA	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>34 166 737,53</b>	<b>37 230 374,58</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	4 014 911,97	5 606 466,83
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-4 526 438,44	-4 643 100,21
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 097 422,70	603 051,04
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-519 495,49	-989 979,92
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-0,14	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 232 317,84	-3 428 310,75
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 111 845,34</i>	<i>-1 120 472,50</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 120 472,50</i>	<i>-2 307 838,25</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-237 109,93	-211 764,04
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>36 228 346,04</b>	<b>34 166 737,53</b>

(\*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

## DÉTAIL DES COLLECTES<sup>(\*)</sup>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)</b>	<b>4 014 911,97</b>	<b>5 606 466,83</b>
Versements de la réserve spéciale de participation	128 049,90	192 653,32
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	0,00	0,00
Versement de l'intéressement	1 561 141,06	1 668 559,87
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	0,00	0,00
Versements volontaires	823 858,30	1 580 679,48
Abondements de l'entreprise	1 081 132,87	1 258 846,77
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	420 729,84	905 727,39
Transferts provenant d'un CET	0,00	0,00
Transferts provenant de jours de congés non pris	0,00	0,00
Distribution des dividendes	0,00	0,00
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	<i>195,28</i>	<i>166,706</i>
<b>Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)</b>	<b>4 526 438,44</b>	<b>4 643 100,21</b>
Rachats	3 629 107,35	3 774 413,09
Transferts à destination d'un autre OPC	897 331,09	868 687,12

(\*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES</b>		
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES	0,00	0,00
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	667 838,03	1,84
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	667 838,03	1,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>0,00</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	66 755,03
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>66 755,03</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-66 755,03</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part AGRICA EPARGNE DEFENSIF A</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	80 490,723	3 791 382,36
Parts rachetées durant l'exercice	-95 254,490	-4 468 971,87
Solde net des souscriptions/rachats	-14 763,767	-677 589,51
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	724 211,964	
<b>Part AGRICA EPARGNE DEFENSIF GA</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	4 729,505	223 529,61
Parts rachetées durant l'exercice	-1 221,996	-57 466,57
Solde net des souscriptions/rachats	3 507,509	166 063,04
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	19 022,451	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part AGRICA EPARGNE DEFENSIF A</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part AGRICA EPARGNE DEFENSIF GA</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	29/12/2023
<b>Parts AGRICA EPARGNE DEFENSIF A</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	248 742,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,73
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts AGRICA EPARGNE DEFENSIF GA</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 810,59
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			3 055 483,27
	FR0013529856	AGRICA EPARGNE EURO RESPONSABLE Part B	1 037 915,00
	FR0007372206	AGRICA EPARGNE EURO SELECTION	2 017 568,27
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>3 055 483,27</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-236 302,40	-213 489,62
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-236 302,40</b>	<b>-213 489,62</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts AGRICA EPARGNE DEFENSIF A</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-233 580,40	-212 473,85
<b>Total</b>	<b>-233 580,40</b>	<b>-212 473,85</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts AGRICA EPARGNE DEFENSIF GA</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-2 722,00	-1 015,77
<b>Total</b>	<b>-2 722,00</b>	<b>-1 015,77</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	579 137,82	-396 012,72
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>579 137,82</b>	<b>-396 012,72</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts AGRICA EPARGNE DEFENSIF A</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	564 275,47	-385 350,50
<b>Total</b>	<b>564 275,47</b>	<b>-385 350,50</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts AGRICA EPARGNE DEFENSIF GA</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	14 862,35	-10 662,22
<b>Total</b>	<b>14 862,35</b>	<b>-10 662,22</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>33 270 194,82</b>	<b>34 856 786,39</b>	<b>37 230 374,58</b>	<b>34 166 737,53</b>	<b>36 228 346,04</b>
<b>Parts AGRICA EPARGNE DEFENSIF A en EUR</b>					
Actif net	33 270 194,82	34 856 786,39	37 230 374,58	33 463 452,73	35 296 726,26
Nombre de titres	685 395,219	705 726,442	733 688,069	738 975,731	724 211,964
Valeur liquidative unitaire	48,541	49,391	50,744	45,283	48,738
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,50	-0,27	2,17	-0,52	0,77
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,23	-0,24	-0,28	-0,28	-0,32
<b>Parts AGRICA EPARGNE DEFENSIF GA en EUR</b>					
Actif net	0,00	0,00	0,00	703 284,80	931 619,78
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	15 514,942	19 022,451
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	45,329	48,974
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	-0,68	0,78
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	-0,06	-0,14

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
AGRICA EPARGNE EURO RESPONSABLE Part B	EUR	820	1 037 915,00	2,87
AGRICA EPARGNE EURO SELECTION	EUR	7 681	2 017 568,27	5,57
ASTRIA	EUR	12 493	7 166 109,73	19,78
FAGUS	EUR	1 679	1 360 023,58	3,75
LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR	EUR	737	885 770,82	2,44
OSTRUM SRI EURO SOVEREIGN BONDS Action I(C)	EUR	25,02	3 753 299,24	10,36
PRAIRIAL	EUR	1 494	1 247 699,16	3,44
QUERCUS	EUR	3 799	1 625 022,25	4,49
SCHELCHER SHORT TERM ESG C	EUR	18 848,92	5 084 873,15	14,04
SIENNA MONETAIRE ISR I	EUR	21 880	2 220 604,70	6,13
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>26 398 885,90</b>	<b>72,87</b>
<b>IRLANDE</b>				
VANGUARD EURO GOVERNMENT BOND INDEX FUND EUR ACC	EUR	17 448	3 663 758,96	10,11
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>3 663 758,96</b>	<b>10,11</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
AMUNDI IND BofA MERR LYNC EUR GOV11-10IE	EUR	6 895	737 971,85	2,03
CANDRIAM BONDS CREDIT OPPORTUNITIES I EUR ACC	EUR	4 926	1 179 826,26	3,26
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	EUR	9 698	1 197 412,06	3,30
ESIF-M&G EU CRD INV-A EUR A	EUR	7 927	742 094,03	2,05
EXANE PLEIADE FUND A	EUR	66	861 423,42	2,38
PARV EU GV BD IN	EUR	4 176	845 890,56	2,34
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>5 564 618,18</b>	<b>15,36</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>35 627 263,04</b>	<b>98,34</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>35 627 263,04</b>	<b>98,34</b>
<b>Dettes</b>			<b>-66 755,03</b>	<b>-0,18</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>667 838,03</b>	<b>1,84</b>
<b>Actif net</b>			<b>36 228 346,04</b>	<b>100,00</b>

<b>Parts AGRICA EPARGNE DEFENSIF A</b>	<b>EUR</b>	<b>724 211,964</b>	<b>48,738</b>
<b>Parts AGRICA EPARGNE DEFENSIF GA</b>	<b>EUR</b>	<b>19 022,451</b>	<b>48,974</b>